

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



18072211

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **24 AVR. 2018**

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0458 641 140**

Dénomination

(en entier) : **SOLAMO**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue du Bourgmestre Jean Materne, 38 à 5100 - Namur**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Assemblée générale extraordinaire du 09/04/2018

L'assemblée décide de transférer le siège social à: 5300 Thon (Andenne), Rue du Trou Perdu, 6C.

Julien SIMON
Mandataire

Déposé en même temps:

- PV d'assemblée générale signé
- Procuration

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).